COLLECTIVITÉ : CC LA DONTIENNE

Tableau d'avancement au GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE~~ A, CATÉGORIE B, ~~CATÉGORIE C~~ (1)

Reçu le 14 MARS 2017 Centre de Gestion 04

ANNÉE 2016

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	FLEURY Christine	Rédacteur principal de 2ème classe	B	Rédacteur principal de 1ère classe	15/12/2016

A Manosque, le 19/12/2016

(1) barrer la mention inutile.
(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

COLLECTIVITÉ : CC LA DOMITIENNE

Tableau d'avancement au GRADE DE EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS

ÉTABLI ***APRÈS*** *AVIS* **DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

Reçu le 14 MARS 2017 Centre de Gestion

~~CATÉGORIE~~ A, CATÉGORIE B, CAT~~ÉGORIE C (1)~~

ANNÉE 2016

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	NOUREAU Elodie	EJE	B	Educateur principal de jeunes enfants	15/12/2016

A Maureilhan, le 20/01/2017

(1) barrer la mention inutile.
(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE

COLLECTIVITÉ : CC LA DOMITIENNE

Tableau d'avancement au GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

***ÉTABLI APRÈS AVIS* DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, ~~CATÉGORIE C~~ (1)

Reçu le 14 MARS 2017 Centre de Gestion

ANNÉE 2016

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	MARQUIER Diana	Rédacteur	B	Rédacteur principal de 2ème classe	15/12/2016

(1) barrer la mention inutile.
(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Marseillan, le 19/01/2017

Signature de l'autorité territoriale et cachet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - LA DOMITIENNE -